



DEAUVILLE YACHT CLUB

# AVIS DE COURSE

## COUPE

### DU DEAUVILLE YACHT CLUB

Comptant pour le Championnat du D.Y.C.

Les 28 et 29 avril 2018

Autorité Organisatrice

**Deauville Yacht Club**

#### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile. RCV*
- 1.2 Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3 Les règlements fédéraux
- 1.4 Les règles OSISIRIS Habitable et les Instructions de course.

#### 2. PUBLICITE

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

#### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux du système à handicap Osiris Habitable d'un coefficient minimum de 10 Net, Sport-Boats, Dragon, J80.

**L'équipage doit être composé de 2 personnes au minimum.**

- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire disponible en ligne sur le site du Deauville Yacht Club ([www.deauvilleyachtclub.fr](http://www.deauvilleyachtclub.fr)) et en envoyant les frais d'inscription requis, soit par chèque soit par virement au plus tard le 25 avril 2018

- International Account Bank Number (IBAN) : **FR76 1714 9402 0076 0011 6481 571**
- Bank Identifier Code (BIC): **CCBFRPP149**
- Banque/Bank : **Crédit Maritime**

- 3.3 Les concurrents et chaque membre de l'équipage doivent être en possession :

- de leur **LICENCE COMPETITION**
- pour les mineurs, d'une autorisation parentale
- le certificat de jauge OSIRIS valide

#### 4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont : **50 euros par bateau jusqu'au 25 Avril 2018**

Inscription après cette date : **80 € par bateau.**

## 5. PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription : le vendredi 28 avril 2018 de 10h00 à 13h00 et de 14h30 à 19h00 et le samedi matin.

5.2 Horaires :

	28 avril 2018	29 avril 2018
Ouverture du Club	07h30	08h00
Briefing	07h45	08h30
Ouverture des portes	07h57	08h38
Signal d'avertissement de la première course du jour aux environs de la Trouville SW	08h45	09h30
Pleine Mer	10h21	11h01
Coefficient	87	93
Fermeture des portes	13h39	14h22

5.3 Parcours côtiers : **Fermeture de la ligne d'arrivée : Le 28 avril à 13h et le 29 à 13h30**  
Parcours Banane et côtiers : **Pas de signal d'avertissement le 29 avril après 12h30**

## 6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions et sur le site Internet du Deauville Yacht Club ([www.deauvilleyachtclub.fr](http://www.deauvilleyachtclub.fr)).

## 7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type : Côtier et / ou Banane. Ils seront décrits dans les annexes aux IC.

7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE.

## 8. CLASSEMENT

8.1 Une course devra être validée pour valider la compétition.

8.2 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.

8.3 Le système de points sera conforme au classement Osiris Habitable.

Deux classements seront réalisés : Un pour les Osiris Habitable et un pour les INQ (Dragon, J80, sports boats)

## 9. PLACE AU PORT

Renseignements sur l'emplacement au port : Capitainerie du Port municipal de Deauville, Tél. : 02 31 98 50 40.

Pour les concurrents participant à la régates, les places sont offertes.

## 10. LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régates sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

**11. COMMUNICATION RADIO**

**Obligation d'avoir une V.H.F en état de marche à bord de chaque bateau**

**12. RESULTATS**

La proclamation des résultats aura lieu le 29 avril à partir de 15h dans les salons du Deauville Yacht Club.

**13. DECISION DE COURIR**

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

**14. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

**Deauville Yacht Club**

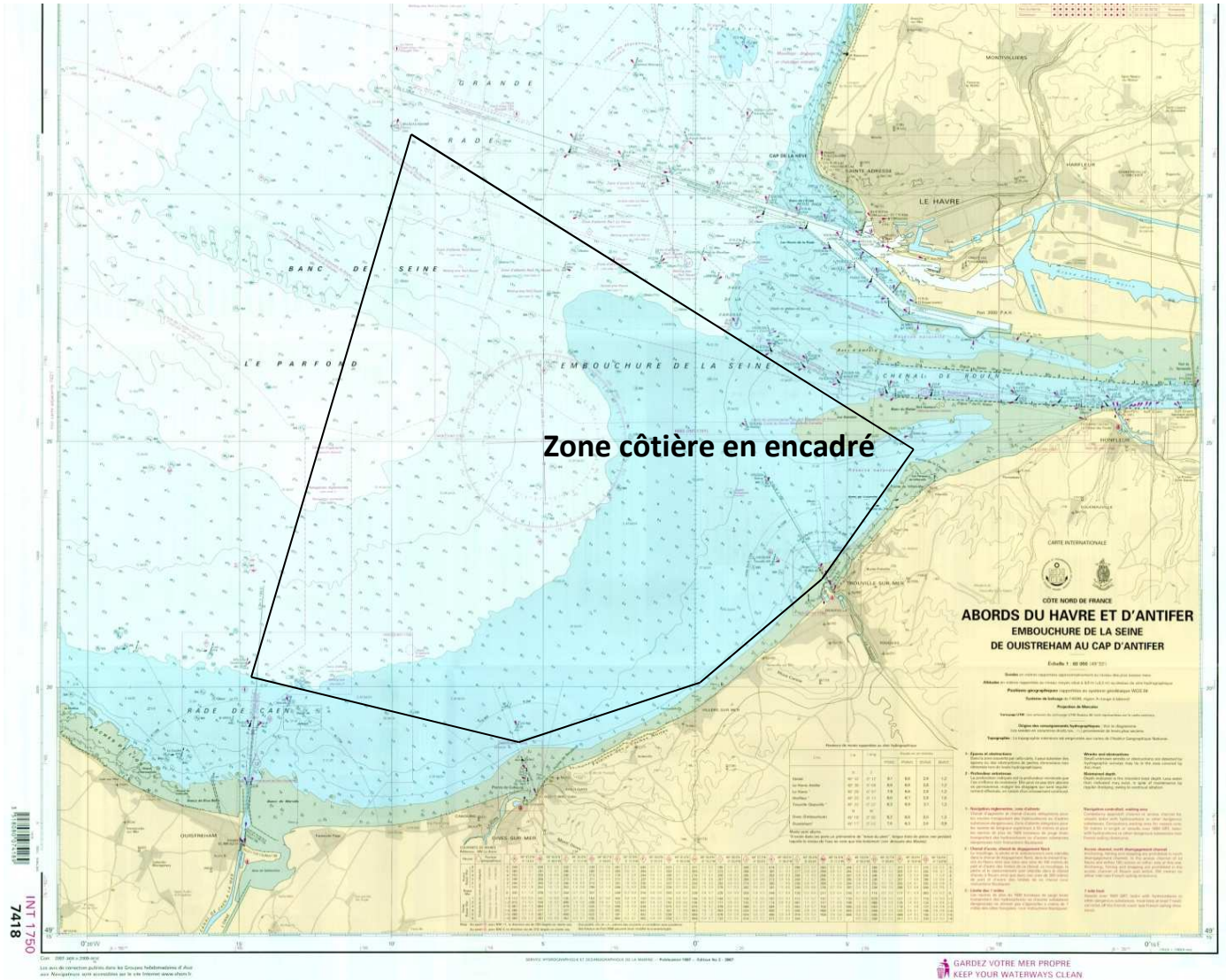
Quai de la Marine, 14800 Deauville

Tél. : 02 31 88 38 19 -

E-mail : [deauville.yacht.club@wanadoo.fr](mailto:deauville.yacht.club@wanadoo.fr) Site internet [www.deauvilleyachtclub.fr](http://www.deauvilleyachtclub.fr)

## ANNEXE 1 ZONE DE COURSE

Les bateaux quelques soient les classes devront impérativement rester dans la partie sud du chenal de Rouen (dont la première marque est Ratier Nord-Ouest).



### ZONE DE PARCOURS

LHA	49°31,4 N	00°09,8 W
DI	49°19,2 N	00°05,8 W
Ratier Sud	49° 25,2 N	00°07,2 E
Ouistreham	49°20,500 N	00°14,7 W